

Invitation à une activité de formation continue



Titre : VAPOTAGE, CANNABIS - TRAITEMENT DES MALADIES RESPIRATOIRES - SPIROMÉTRIE

No d'activité : 79652

Date : mercredi le 03 novembre 2021

Lieu : Présentiel restaurant Messina ou webinaire

Coordonnées : 329, rue Saint-Charles Ouest, Longueuil

Objectifs

VAPOTAGE, CANNABIS ET MALADIE RESPIRATOIRE

Comprendre l'impact du vapotage et du cannabis sur le système respiratoire

Préciser sommairement les compositions

Clarifier l'impact du vapotage et du cannabis versus la cigarette sur les maladies respiratoires et les risques d'exacerbations

TRAITEMENT EN ASTHME ET MPOC ET PRÉVENTION DES EXACERBATIONS

Réviser les traitements et appliquer les nouvelles recommandations (CTS et GINA 2021) pour obtenir une bonne maîtrise en asthme

Ajuster les traitements pour prévenir les exacerbations en asthme et MPOC

Considérer l'impact du vapotage et du cannabis sur l'efficacité du traitement des maladies respiratoires

INTERPRÉTATION ET PIÈGES DES TESTS DE SPIROMÉTRIE

Réviser les différents paramètres évalués et interpréter les courbes correctement afin d'obtenir le bon diagnostic

Reconnaître les pièges ou cas particuliers à surveiller

Président de séance : Dre Caroline Delisle

Horaire

2021-11-03	18:30	19:30	Conférence	VAPOTAGE, CANNABIS ET MALADIE RESPIRATOIRE	Dr David Germain, pneumologue
2021-11-03	19:30	19:40	Pause/Repas		
2021-11-03	19:40	20:55	Conférence	TRAITEMENT EN ASTHME ET MPOC ET PRÉVENTION DES EXACERBATIONS	David Germain, pneumologue
2021-11-03	20:55	21:00	Pause/Repas		
2021-11-03	21:00	21:45	Conférence	INTERPRÉTATION ET PIÈGES DES TESTS DE SPIROMÉTRIE	Dr David Germain, pneumologue

ATTENTION ACTIVITÉ EN MODE HYBRIDE (présentiel ou webinaire)

Pour vous inscrire veuillez cliquer sur le mot « Inscription » sous la description de cette activité, laquelle est parue dans le calendrier de formation du site web de l'AMORSL.

Cliquez sur le mode de votre choix et remplissez le formulaire d'inscription. Le nombre de places étant limité à 30 participants dans chacun des modes, nous tiendrons compte de la date de votre inscription et selon le principe premier arrivé, premier servi. Par respect pour les conférenciers et les organisateurs vous devrez honorer votre choix.

Pour toute question relative à ce webinaire, veuillez communiquer à l'adresse suivante: emc-amorsl@amorsl.ca.

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu-Saint-Laurent désire vous faire part que toutes les activités de formation sont offertes prioritairement aux omnipraticiens membres de l'AMORSL. Aussi, le pourcentage d'omnipraticiens d'autres territoires, d'infirmières et autres professionnels ne doit pas dépasser 10 % le total des participants, et ce, pour toutes les activités de formation accréditées.

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de AstraZeneca

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.